

# Motion de la section 29 du CNU

La section 29 du CNU se joint à l'appel des scientifiques du CNRS à faire barrage à l'extrême droite aux élections législatives dont le texte est ci-dessous.

Vote Balotilo - 27 juin 2024

Le « oui » (100%) l'emporte sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui: 39; Non: 0; Ne se prononce pas: 3

Pr. Corinne Augier Présidente de la section 29

# **MOTION**

Coordination des responsables des instances du CoNRS (C3N)

# Objet : Appel des scientifiques du Comité national de la recherche scientifique à faire barrage à l'extrême droite aux élections législatives

À l'approche des élections législatives des 30 juin et 7 juillet, la Coordination des responsables des instances du Comité National de la Recherche Scientifique (C3N)\* s'alarme et met en garde contre une victoire de l'extrême droite. Une telle victoire et, pire, la formation d'un gouvernement issu de l'extrême droite, auraient des conséquences désastreuses sur la recherche scientifique française et nuiraient à sa capacité de réponse aux grands défis de notre temps.

Dans un monde de bouleversements scientifiques, technologiques, climatiques, il est crucial que la parole scientifique soit entendue et éclaire l'action politique. Les partis d'extrême-droite ont montré, par exemple à l'occasion de la crise du Covid-19, leur rejet des acquis de la science avec des prises de position contraires à la rationalité scientifique, à l'image de déclarations remettant en cause l'efficacité vaccinale en matière de protection collective.

La crise climatique et environnementale actuelle nécessite une action immédiate de réduction des gaz à effet de serre, de mitigation de leur impact sur le climat, de développement durable à la hauteur des enjeux. Dans ce domaine également, les partis d'extrême-droite contestent les constats et projections établis par la science et proposent des stratégies climatiques délétères, qui accélèrent la destruction de notre planète, des écosystèmes et de notre santé.

La recherche scientifique est mondiale. Elle est intrinsèquement liée à la collaboration internationale et passe en particulier par l'accueil en France d'étudiantes, étudiantes, chercheurs, chercheuses de toutes origines, à l'opposé des politiques migratoires et de fermeture prônées par l'extrême-droite.

Enfin, la recherche scientifique doit rester libre et autonome. C'est le principe de la liberté académique. Comme on l'a vu ces dernières années en Pologne ou en Hongrie, les gouvernements nationalistes du PiS\* et du Fidesz\* ont réformé de façon autoritaire les universités, coupé les ressources publiques à des centres de recherche non conformes politiquement, disqualifié les sciences sociales critiques, entraînant une dégradation notable de la

place de ces deux pays dans la recherche internationale ainsi qu'une émigration vers l'Europe de l'Ouest, l'Amérique du Nord et partout où étudiantes, étudiants, chercheuses, chercheurs pouvaient étudier, chercher, enseigner, en toute liberté.

Dans cette situation inédite et grave, la C3N appelle la direction du CNRS à prendre clairement position contre l'extrême-droite ; engage à la mobilisation de la communauté de la recherche et de la population pour voter, les 30 juin et 7 juillet 2024, contre les partis d'extrême-droite ; et réaffirme son attachement à une recherche scientifique publique forte, indépendante et ouverte sur le monde.

[\*] La C3N coordonne les travaux des instances (sections thématiques, commissions interdisciplinaires, conseils scientifiques) du Comité national de la recherche scientifique, organe consultatif, collégial et indépendant d'évaluation et de conseil scientifique placé auprès du CNRS, formé de scientifiques, élus et nommés, représentant la recherche française, européenne et internationale dans les laboratoires du CNRS et au-delà.

Christine Assaiante
Porte-parole de la C3N

### Motion adoptée le 27 juin 2024, à la majorité

26 participants : 24 pour, 0 contre, 1 abstention, 1 Ne souhaite pas participer au vote

#### Destinataires:

Monsieur Emmanuel Macron, président de la République
Monsieur Gabriel Attal, Premier ministre
Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
Monsieur Antoine Petit, président-directeur général du CNRS
Monsieur Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
Monsieur Guillaume Gellé, président de France Universités
Madame Anne Joulain, présidente de la CP-CNU
Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des Instituts du CNRS
Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et des CID du Comité National